

Crémarest passe aux voisins vigilants

CRÉMAREST. Face à la hausse des cambriolages constatés depuis le début de l'année (une quinzaine), le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au dispositif « Voisins vigilants », qui existe déjà à Ambleteuse, Ferques ou La Capelle. La gendarmerie l'a présenté à la centaine d'habitants intéressés, qui s'étaient déplacés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le rôle du voisin vigilant est d'observer et de faire remonter les informations à la gendarmerie (mouvements suspects ou anormaux). Il n'est pas question d'intervenir, ni d'organiser des patrouilles. Il faudra tout d'abord réussir un maillage du village, qui est très étendu.

Afin de débiter rapidement, il est fait appel au volontariat. Les personnes qui souhaitent assurer ce rôle sont invitées à se manifester à la mairie avant le 15 décembre. ■ JOËL ROCHOY (CLP)

